



MOTION à Mr le Ministre des Affaires Etrangères

Les citoyens girondins rassemblés ce jour, Mercredi 21 septembre 2011, relayant l'appel du peuple Palestinien demande au gouvernement Français de reconnaître l'état de Palestine, lors de la prochaine assemblée générale de l'ONU sur les trois bases suivantes :

- les frontières d'avant le 04 juin 1967,
- avec Jérusalem Est comme capitale,
- en appliquant le droit au retour des réfugiés conformément à la résolution 194 de l'ONU.

En faisant partie des pays qui s'engageront ouvertement dans cette reconnaissance, l'état Français apportera une véritable pierre à la construction d'une paix réelle qui ne peut s'instaurer sans le respect du droit international et l'égalité entre les peuples.

Fait à Bordeaux, le 21 septembre 2011



MOTION à Mr le Maire de BORDEAUX

La ville de BORDEAUX a mis en œuvre depuis 1984 un jumelage avec la ville Israélienne d'AHSDOD, les citoyens Bordelais rassemblés ce Mercredi 21 septembre 2011 vous demandent instamment d'intervenir auprès de l'état Israélien pour :

- rappeler à cet état et à son gouvernement le respect du droit international,
- faire en sorte que le bateau « Dignité Al Karama » de la 2^{ème} flottille internationale, arraisonné illégalement dans les eaux internationales par l'armée Israélienne et retenu tout aussi illégalement dans le port d'AHSDOD, soit rendu intact à son propriétaire « campagne un bateau pour GAZA » et ce, dans les délais les plus brefs.

Nous citoyens Bordelais n'acceptons pas, qu'en notre nom, la ville de Bordeaux cautionne ces atteintes répétées au droit international, à la dignité humaine et au droit d'un peuple à son autodétermination.

Nous vous demandons donc d'élever solennellement une vive protestation auprès des élus d'AHSDOD en leur indiquant qu'ils pervertissent la teneur d'un jumelage qui ne peut s'élever au dessus des lois internationales et encore moins de la liberté des peuples.

Fait à Bordeaux, le 21 septembre 2011